



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

*Projet de modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à
l'Employabilité (PromESsE/TN)*

Consultation N° 26/2022
**Acquisition de service d'enquête statistique quantitative et qualitative
sur les freelances dans les secteurs créatifs en Tunisie
au profit de l'ISLAIB**

L'Institut supérieur des langues appliquées et informatique de Beja (ci-après l'ISLAIB) compte acquérir des services statistiques, dans le cadre de son *projet de modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité (PromESSsE/TN)*, financé dans le cadre du Projet d'Appui à la Qualité de l'enseignement supérieur "PAQ" (Accord de prêt n°8590-TUN), pour la réalisation d'une enquête statistique quantitative et qualitative, pour appuyer les travaux d'une étude sur les freelances dans les secteurs créatifs en Tunisie.

ARTICLE 1 : CADRE GENERAL

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a préparé un Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PromESSsE/TN) et mobilisé une partie de son financement auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Accord de prêt n° 8590-TN).

Ce projet vise, d'une part, à promouvoir l'employabilité des diplômés du supérieur afin de garantir une meilleure intégration de cette catégorie sur le marché du travail, et d'autre part, à Renforcer la gestion de l'enseignement supérieur et favoriser un système modernisé des institutions d'enseignement et de recherche étroitement connectées au marché du travail et réactives aux besoins des freelances.

Le Projet engagera deux types d'initiatives :

- (i) Des mesures « systémiques » ou encore « interdisciplinaires » intervenant à l'échelle «macro» du système d'enseignement supérieur et de recherche scientifique pour soutenir l'élaboration de stratégies et leur mise en application, l'expérimentation de projets pilotes et la révision des textes réglementaires ainsi que
- (ii) Des mesures incitatives bénéficiant au niveau institutionnel plus spécifique, i.e. d'un cursus, d'une structure ou d'une institution d'enseignement et de recherche.

ARTICLE 2: CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le travail en freelance se présente comme opportunité de formation et d'intégration du marché de l'emploi, ou une alternative à l'organisation travail créatif et culturel qui soit plus adaptée aux problématiques de l'employabilité des jeunes.

En revanche, ce mode d'emploi demeure caractérisé par le règne des relations informelles et le manque de visibilité et d'organisation, en dépit de son fort impact sur la croissance économique dans l'économie moderne.

Le concept du "travail en freelance" comme produit de la démocratisation des technologies de la communication et de l'information est aussi signe de la mutation de l'économie créative, laquelle repose essentiellement sur l'apport individuel et l'effort intellectuel, faisant émerger une nouvelle génération de jeunes actifs, dans les domaines de l'art, de la culture et de la technologie, et exerçant leurs activités d'une manière indépendante.

Ce mode de travail se caractérise par une invisibilité statistique et par une vulnérabilité socio économique due à son inadéquation par rapport à la nature du marché de l'emploi conventionnel. Quatre axes principaux constituent en outre les piliers de cette vulnérabilité :

- L'accès au marché et aux financements,
- L'absence de statut légal reconnu aux agents des secteurs créatifs
- Le manque de protection des droits d'auteur,
- L'absence d'un régime de sécurité sociale et de travail approprié

Il est donc primordial d'établir un état des lieux des problématiques de travail organisant les nouvelles formes d'expression créatives, artistiques et culturelles au-delà du nouveau cadre législatif (comme la loi de l'ESS et la loi de l'autoentrepreneur), lequel pourrait se présenter en décalage avec les attentes des freelances et les exigences du marché créatif.

ARTICLE 3 : OBJECTIFS DE L'ENQUETE

Cette enquête sera réalisée dans le cadre d'un objectif global qui consiste à réaliser une étude sur la situation réelle du travail indépendant et créatif et d'explorer son potentiel en vue de créer une passerelle permettant à la fois d'améliorer les conditions des freelances créateurs et de les mener de l'informel vers un cadre plus formel et plus structuré en Tunisie

Les objectifs spécifiques fixés pour cette enquête consistent à :

- Collecter les données en rapport avec le travail en freelance dans les secteurs créatifs, désagrégés par sexe, par âge et par zone géographique.
- Collecter les informations sur les parcours scolaires et professionnels des travailleurs en freelances
- Dégager les caractéristiques principales des conditions de travail de cette catégorie.
- Recueillir toute autre donnée contextuelle susceptible de faciliter la formalisation des relations de travail informelles dans les secteurs créatifs.
- Percevoir les besoins des freelances en matière d'organisation de la relation de travail dans les secteurs créatifs,
- Comprendre les attentes des freelances et explorer les enjeux liés à l'organisation du travail en freelance dans les secteurs précités.

ARTICLE 4 : OBJET

Dans le cadre de réalisation d'une étude sur les freelances, L'ISLAIB se propose d'acquérir des services d'enquête statistique quantitative et qualitative sur les freelances dans les secteurs créatifs en Tunisie :

- Des travaux préparatoires pour la validation des outils méthodologiques et du plan de travail de l'enquête sont discutés et validés avec l'équipe du projet, cela inclut l'élaboration d'un questionnaire, d'un guide d'entretiens et des axes thématiques de l'enquête en collaboration avec l'équipe du projet ;
- Une enquête quantitative sur l'état des lieux des freelances dans les secteurs créatifs est restituée selon la tabulation, les représentations et les exigences techniques spécifiées par ce document ;
- Une enquête qualitative, basée sur 4 focus groupes et des entretiens approfondis, avec les freelances et les représentants des secteurs créatifs en vue de percevoir les besoins et les attentes des freelances, ainsi que d'analyser l'écosystème du travail en freelance dans les secteurs créatifs ;
- Un rapport final est livré à l'équipe du projet, sur les résultats atteints, les commentaires et les recommandations.

Et ce, selon les conditions du présent cahier des charges et les spécifications techniques minimales ci-jointes. La date de publication de la consultation est le 9 Septembre 2022.

ARTICLE 5 : CONDITIONS REQUISES POUR SOUMISSIONNER

Est admis à soumissionner tout bureau d'études ou de conseil statistiques, capable de produire les livrables prévus par le présent cahier des charges dans le délai contractuel.

ARTICLE 6: PIECES CONSTITUTIVES DE L'OFFRE

Art 6.1 – Réception des offres :

Les offres doivent parvenir sous pli fermé et recommandées par voie postale ou par rapide poste ou remise directement au bureau d'ordre de l'ISLAIB et ce à l'adresse suivante :

Institut supérieur des langues appliquées et d'informatiques de Béjà, Boulevard de
l'environnement 9000, BEJA. B.P:340

Et ce, **au plus tard le : Vendredi 23/09/2022 à 12h.00**. Le cachet du bureau d'ordre de l'ISLAIB faisant foi.

L'enveloppe extérieure doit porter la mention suivante:

« NE PAS OUVRIR CONSULTATION N° 26/2021 PAQ-DGSE relative à l'acquisition de service d'enquête statistique quantitative et qualitative sur les freelances dans les secteurs créatifs en Tunisie » au profit de l'ISLAIB.

L'offre doit contenir obligatoirement, et sous peine de nullité, toutes les pièces citées à l'article 6.2 ci-après, dûment remplies, datées, signées et réparties dans deux enveloppes intérieures cachetées.

Toute offre qui parviendra après la date limite de réception fixée dans la présente consultation sera rejetée.

Les offres envoyées ou déposées, ne peuvent être ni modifiées, ni révisées, ni retirées après l'ouverture des plis.

Art 6.2 – Contenu des offres :

Les pièces constitutives de l'offre objet de la consultation sont:

L'enveloppe extérieure (dossier administratif) :

- Le présent cahier des charges signé, paraphé et portant le cachet du soumissionnaire sur toutes les pages
- Portfolio de l'entreprise, CV du chef du projet avec une expérience pertinente (au moins 10 ans) dans la gestion et réalisation des enquêtes statistiques et liste de l'équipe de terrain
- Copie de la carte d'identification fiscale
- Extrait du Registre National des Entreprises
- Une déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de l'administration depuis moins de cinq ans (selon le modèle joint en annexes).
- Une déclaration sur l'honneur de non influence (selon le modèle joint en annexes).

L'enveloppe extérieure doit, en outre, contenir les 2 enveloppes A et B suivantes :

- **L'enveloppe « A » cachetée et intitulée “ Offre technique ” contenant :**
 - Le cahier et formulaires des spécifications techniques dûment remplis, signés et paraphés par le soumissionnaire
- **et l'enveloppe « B » doit porter la mention “ Offre financière” contenant :**
 - La soumission qui constitue l'acte d'engagement (selon le modèle joint en Annexes).
 - La proposition financière basée sur le bordereau des prix (selon le modèle joint en Annexes).

Les soumissionnaires doivent présenter leurs prix en Hors TVA (HT) et en Toutes Taxes Comprises (TTC), leurs prix doivent être libellés en Dinars Tunisiens.

ARTICLE 7 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Tout soumissionnaire sera lié par son offre pendant quatre-vingt dix (90) jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

Pendant cette période, les prix proposés par le soumissionnaire seront fermes et non révisables.

ARTICLE 8: MODELE DE BORDEREAU ET CONDITIONS DES PRIX

Le soumissionnaire sera tenu de respecter le modèle de bordereau des prix figurant dans le modèle joint en annexes.

Les soumissionnaires doivent aussi présenter leurs prix en Hors TVA et en Toutes Taxes Comprises (TTC) en Dinars Tunisiens pour la totalité des services indispensables à la réalisation de l'enquête.

ARTICLE 9 : DELAI D'EXECUTION

Le délai global d'exécution commence à partir du lendemain de la date de la notification de la commande. Ce délai est fixé à **60** jours.

On entend par « délai global d'exécution » le délai imparti pour la réalisation de l'enquête et la restitution du rapport final.

ARTICLE 10 : ANALYSE ET CHOIX DES OFFRES

Après avoir vérifié la conformité des offres avec les spécifications techniques et la vérification de toutes les pièces constituant l'offre, seront rejetées d'office:

- Les offres qui ne contiennent pas les formulaires de propositions techniques ;
- Les offres qui ne contiennent pas la documentation technique (prospectus et brochures) en original des services proposés ;
- Les offres non accompagnées du bordereau des prix ou de la soumission.

L'évaluation des offres s'effectuera, par la suite, sur deux étapes :

Étape 1 : classement des offres financières

La commission d'évaluation procède à la vérification de la conformité de l'offre financière aux stipulations du présent cahier des charges. Une correction des erreurs matérielles et de calcul sera effectuée si nécessaire de la façon suivante :

➤ Lorsqu'il y a une différence entre le montant en chiffres et celui en toutes lettres, le montant en toutes lettres fera foi.

➤ Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire fera foi.

Les offres financières seront classées par la suite dans l'ordre croissant (de la moins-disante à la plus-disante) sur la base des prix en hors taxes.

Étape 2 : vérification de la conformité des offres techniques

Les soumissionnaires doivent présenter des offres ayant des caractéristiques techniques conformes aux spécifications techniques minimales ci-jointes.

La commission d'évaluation procède à la vérification de la conformité de l'offre technique du soumissionnaire ayant présenté l'offre financière la moins-disante tel qu'elle ressorte du classement financier déjà effectué lors de la première étape.

Si l'offre la moins disante est conforme aux spécifications techniques minimales exigées, la commission d'évaluation propose l'attribution de l'article en question au soumissionnaire concerné.

Si l'offre la moins disante s'avère non conforme aux spécifications techniques minimales indiquées au cahier des clauses techniques particulières, la commission d'évaluation prononce son rejet. Il sera, par la suite, procédé, selon la même méthodologie pour les offres techniques concurrentes restantes en suivant le classement financier croissant.

ARTICLE 11 : CONFORMITE DES SERVICES

Les livrables produits doivent répondre aux caractéristiques et spécifications techniques présentées dans l'offre. L'administration se réserve le droit de faire appel à des experts ou consultants de son choix pour vérifier la qualité des livrables.

ARTICLE 12: DELAIS DE RESTITUTION DES LIVRABLES

L'administration est dans l'obligation de procéder à la réception provisoire des livrables dans un délai maximum de quinze (15) jours à compter de la date de la livraison.

Si la réception ne peut être faite, l'administration doit dans un délai maximum de quinze (15) jours à partir de la date de constatation, aviser le fournisseur des motifs pour lesquels elle ne peut procéder à la réception des livrables.

Une fois l'exécution de la commande/marché achevée, un procès-verbal de réception définitive est rédigé et signé par les parties concernées.

ARTICLE 13: MODE DE PAIEMENT

Le paiement du montant de la commande/marché sera effectué par virement bancaire ou postal au compte courant fourni par le fournisseur sur production de facture en quatre (04) exemplaires, accompagnée des bons de livraison correspondants ainsi que du procès-verbal de réception définitive correspondant dûment signé par les parties concernées.

Les factures doivent porter obligatoirement la prise en charge par la partie bénéficiaire¹. Ladite prise en charge doit comporter nom, prénom, qualité et signature du responsable avec date et cachet de la partie bénéficiaire.

Le mandatement des sommes dues au prestataire doit intervenir dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la date à laquelle le prestataire a régularisé son dossier.

¹ La partie qui va bénéficier des services demandés

Les paiements seront effectués, après la réception, sur la base de 100% du montant total exigible du marché.

L'agent comptable de l'ISLAIB doit payer le fournisseur dans un délai maximum de quinze (15) jours à partir de la réception de l'ordre de paiement.

ARTICLE 14 : REGLEMENTATION APPLICABLE

Pour tout ce qui n'est pas stipulé aux dispositions du présent cahier des charges, l'exécution de la commande/marché sera régie par :

- ✓ Le code de la comptabilité publique.
- ✓ Le décret n° 2014-1039 du 13 Mars 2014 portant réglementation des marchés publics.

A Le

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom : Prénom :

Qualité :

(Cachet et signature)

Formulaires de proposition technique

- Le soumissionnaire doit remplir ces formulaires clairement en mentionnant explicitement les caractéristiques techniques des équipements proposés.
- Des indications comme « Oui », « Conforme » et « Idem » ne sont pas acceptées.

Offre technique concernant le déroulement des activités de l'enquête sur les freelances dans les secteurs créatifs en Tunisie

Services	Caractéristiques minimales exigées	Caractéristiques techniques proposées
Les Travaux préparatoires pour la validation des outils méthodologiques et du plan de travail de l'enquête sont discutés et validés avec l'équipe du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Chef de projet disposant d'un minimum de 10 ans d'expérience pertinente dans la réalisation des enquêtes statistiques - L'équipe de terrain est formée et présentée à l'équipe du projet - Le plan du travail et de l'agenda d'exécution des activités sont élaborés - Le plan d'échantillonnage et les guides d'entretiens et des focus groupes sont conçus - La base de données et les outils de saisie de données sont conçus conformément aux exigences de qualité. 	
Enquête quantitative sur l'état des lieux des freelances dans les secteurs créatifs en Tunisie	<ul style="list-style-type: none"> - Un modèle de tabulation et des représentations graphiques des données recueillies - Une méthode d'estimation de la prévalence du freelance dans les secteurs créatifs et des relations de travail informel dans ces secteurs - Une enquête pilote est dirigée pour tester le questionnaire et les outils de collecte de données - Les données sont désagrégées par sexe, par âge et par répartition géographique sur les activités des freelances et jeunes étudiants. 	

	<ul style="list-style-type: none"> - La méthode d'analyse des Profils et parcours des freelances dans les secteurs créatifs est définie - Les caractéristiques principales des conditions de travail et de l'écosystème des secteurs créatifs en Tunisie sont identifiées 	
<p>Enquête qualitative pour la perception des besoins des freelances créatifs, de leur attente et des enjeux liés à l'écosystème du travail en freelance dans les secteurs créatifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quatre focus groupes avec les freelances dans les quatre secteurs créatifs définis notamment, les arts, l'audiovisuel la communication et les technologies. - Dix entretiens exploratoires sont organisés avec les freelances et les chefs d'entreprises et les représentants du secteur 	
<p>Rapport final sur les résultats atteints délivré à l'équipe du projet</p>	<p>Les résultats des enquêtes sont tabulés et représentés sur des supports digitaux, avec des commentaires et recommandations.</p>	

ANNEXES

Annexe 01 : Déclaration sur l'honneur en tant qu'agent public

Annexe 02 : Déclaration sur l'honneur de non influence

Annexe 03 : Modèle de Bordereau des prix

Annexe 04 : Soumission.

CONSULTATION N° 26/2022 « Acquisition de service d'enquête statistique quantitative et qualitative sur les freelances dans les secteurs créatifs en Tunisie », financée dans le cadre du projet PAQ-DGSE au profit de l'ISLAIB

Annexe 01

DECLARATION SUR L'HONNEUR CONCERNANT L'EXERCICE EN TANT QU'AGENT PUBLIC AU SEIN DE L'ADMINISTRATION

Je soussigné (1)

agissant en tant que (2)

de la Société (3)

déclare sur l'honneur que je n'étais pas un agent public au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ayant cessé mon activité depuis moins de cinq ans.

Fait à Le

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom

Prénom.....

(cachet et signature)

(1) Nom et prénom du signataire.

(2) Qualité du signataire.

(3) Raison sociale de la société.

CONSULTATION N° 26/2022 « Acquisition de service d'enquête statistique quantitative et qualitative sur les freelances dans les secteurs créatifs en Tunisie », financée dans le cadre du projet PAQ-DGSE au profit de l'ISLAIB

**Annexe 02
DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON INFLUENCE**

Je soussigné (1)
agissant en tant que (2)
de la Société (3)

déclare sur l'honneur et m'engage de ne pas faire par moi-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché/commande et des étapes de sa réalisation.

Fait à Le

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom

Prénom.....

(cachet et signature)

(1) Nom et prénom du signataire.

(2) Qualité du signataire.

(3) Raison sociale de la société.

CONSULTATION N° 26/2022 « Acquisition de service d'enquête statistique quantitative et qualitative sur les freelances dans les secteurs créatifs en Tunisie », financée dans le cadre du projet PAQ-DGSE au profit de l'ISLAIB

Annexe 03

BORDEREAU DES PRIX

Article	Désignation	Q.	Prix en D.T. / H.T (*)		Taux TVA	Prix en D.T. / T.T.C.	
			Prix Unitaire	Prix total		Prix Unitaire	Prix total
01	Services d'enquête statistique quantitative et qualitative sur les freelances dans les secteurs créatifs						

Fait à Le

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom Prénom.....

(cachet et signature)

CONSULTATION N° 26/2022 « Acquisition de service d'enquête statistique quantitative et qualitative sur les freelances dans les secteurs créatifs en Tunisie », financée dans le cadre du projet PAQ-DGSE au profit de l'ISLAIB

**Annexe 04
SOUMISSION**

Je soussigné (1) agissant en qualité de (2) de
la Société (3) sise au (4)

Boite Postale : Code Postal : Ville :

Téléphone : Fax : E-Mail :

Adresse et Site INTERNET :

Registre National des Entreprises N° :

Matricule fiscale :

Affiliation à la CNSS N° :

Domiciliation bancaire :

RIB bancaire. N°:

Certifie avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges relatifs à la Consultation N° 26/2022 concernant l'acquisition de service d'enquête statistique quantitative et qualitative sur les freelances dans les secteurs créatifs en Tunisie, au profit de l'ISLAIB et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Le montant de ma soumission est de :

Montant Hors Taxes : Dinars Tunisiens HTVA

Montant de la TVA : Dinars Tunisiens.

Soit un Total Toutes Taxes Comprises de :

..... DT TTC (en chiffres).

..... DT TTC (en toutes lettres).

Le délai d'exécution global est fixé à 60 jours y compris dimanches et jours fériés, compté à partir du lendemain de la date de notification de la commande.

Fait à Le

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom Prénom.....

(cachet et signature)

(1) Nom et prénom du signataire.

(2) Qualité du signataire.

(3) Raison sociale de la société.

(4) Adresse de la société.